



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
2 avril 2024
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2024
New York, 3-7 juin 2024
Point 12 de l'ordre du jour provisoire
Fonds d'équipement des Nations Unies

**Examen à mi-parcours du cadre stratégique du Fonds
d'équipement des Nations Unies (FENU) pour la période
2022-2025 et rapport sur les résultats obtenus par le
FENU en 2023**

Résumé

On trouvera dans ce rapport l'examen à mi-parcours du cadre stratégique du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) pour la période 2022-2025 et une présentation des résultats obtenus en 2023. Le rapport rend compte des progrès accomplis dans la réalisation des trois domaines d'action : une transformation économique accélérée, inclusive, diversifiée et verte ; l'augmentation des flux financiers publics et privés ; le renforcement des systèmes de marché et l'amélioration des mécanismes de financement publics et privés. On trouvera également dans ce rapport une analyse de l'efficacité institutionnelle du FENU et les principales conclusions de l'évaluation.

Éléments de décision

Le Conseil d'administration est invité à : a) prendre note du rapport ; b) saluer les progrès réalisés par le FENU pour ce qui est d'engager des réformes visant à renforcer la mise en œuvre de son cadre stratégique pour la période 2022-2025 ; c) engager le FENU à examiner de quelle manière il pourrait jouer un rôle accru en tant que fournisseur et agrégateur de financements catalytiques et mixtes des objectifs de développement durable pour les pays les moins avancés, y compris par un engagement plus systématique avec le système des Nations Unies pour le développement et les institutions de financement du développement ; d) réaffirmer sa volonté de soutenir le FENU pour que celui-ci parvienne à rassembler les ressources nécessaires à une croissance minimale conformément au cadre stratégique pour la période 2022-2025, soit 25 millions de dollars par an en ressources ordinaires.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Analyse contextuelle	3
II. Résultats et réalisations marquantes du FENU	3
A. Résultats obtenus par le FENU	3
Résultats 1 – Accélérer une transformation économique inclusive, diversifiée et verte . .	4
Résultats 2 et 3 – Augmentation des flux de financement publics et privés, renforcement des systèmes de marché et amélioration des mécanismes de financement	10
Partenariats stratégiques des Nations Unies pour le financement des objectifs de développement durable	13
B. Analyse de l’efficacité institutionnelle	14
C. Engagement ferme en faveur de l’évaluation et des enseignements qui en découlent . . .	16
III. Examen à mi-parcours du cadre stratégique pour la période 2022-2025 : principales observations	17
IV. Le FENU et le futur programme de financement du développement	22

I. Analyse contextuelle

1. Les pays les moins avancés, qui disposent de très nombreuses ressources naturelles, de populations jeunes et d'un fort esprit d'innovation, sont prêts à progresser. Bien que les progrès récents en matière de croissance et de développement aient été modestes, ces pays font preuve d'un engagement inébranlable en faveur du progrès. Ils s'emploient activement à renforcer la résilience, à favoriser la coopération régionale et à adopter la technologie. Pourtant, ils font également face à un ensemble de défis, notamment aux changements climatiques, aux dissensions géopolitiques, à la fragmentation économique et à la pression constante de l'augmentation du coût de la vie. Bien que les projections laissent entrevoir un taux de croissance modeste de 5 % en 2024, soit une légère amélioration par rapport à l'année précédente, la croissance reste nettement inférieure à la cible de 7 % envisagée dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement durable, ce qui met en évidence les obstacles persistants¹.

2. La volatilité des cours des produits de base tels que les métaux, le pétrole et le coton compromet les perspectives de croissance. Un nombre considérable de pays les moins avancés (82,6 %) reste fortement tributaire des exportations de produits de base. Le service de la dette sur la dette extérieure s'est envolé pour atteindre environ 60 milliards de dollars en 2023, mettant à rude épreuve les capacités budgétaires et entravant la reprise économique².

3. Ces pressions financières sont aggravées par le déclin inquiétant de l'aide publique au développement, une bouée de sauvetage pour de nombreux pays les moins avancés. Bien que les flux mondiaux d'aide publique au développement aient atteint un niveau record en 2022, l'aide à l'Afrique a chuté de plus de 7 %³. Autre source essentielle de capitaux pour les pays les moins avancés, l'investissement étranger direct a atteint son plus haut niveau en 2015, puis a diminué pour ne plus représenter que 23 milliards de dollars par an, soit seulement 3 % du montant total en faveur des pays en développement. Les crises mondiales qui se sont produites récemment ont encore accentué cette baisse, l'investissement étranger direct dans les pays les moins avancés ayant chuté d'environ 16,5 % en 2022⁴.

4. Dans ce contexte, le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) joue un rôle essentiel de catalyseur pour ce qui est de soutenir les pays les moins avancés. Il tire parti de capacités et d'instruments de financement et de partenariats de collaboration uniques pour atténuer les risques d'investissement et mobiliser des investissements à impact social en faveur du développement.

II. Résultats et réalisations marquantes du FENU

A. Résultats obtenus par le FENU

5. Le FENU aide les pays les moins avancés à atteindre trois résultats de développement intégrés et stratégiques : a) accélérer une transformation économique inclusive, diversifiée et verte b) en mobilisant des flux de capitaux privés et publics supplémentaires et c) en renforçant les systèmes de marché et les mécanismes de

¹ Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (2024), *World Economic Situation and Prospects* (Situation et perspectives de l'économie mondiale).

² Ibid.

³ Ibid.

⁴ CNUCED (2023). *Moniteur de l'investissement étranger direct*, n° 45.

financement. Il déploie une combinaison d'instruments financiers, de services de conseil financier et de compétences spécialisées en matière de développement dans cinq domaines prioritaires.

Résultats 1 – Accélérer une transformation économique inclusive, diversifiée et verte

6. Pour contribuer à des économies inclusives et vertes, le FENU aide à accroître la disponibilité de capitaux et de produits et services numériques et financiers au profit des particuliers, des microentreprises et des petites et moyennes entreprises au niveau local et dans les zones les plus reculées. Le soutien à la mobilisation de capitaux aide également à financer les infrastructures nécessaires afin de renforcer la résilience.

Économies numériques inclusives

7. Le FENU met tout son poids derrière les économies numériques inclusives et les solutions de financement numérique qui ne laissent personne de côté et contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable. En 2023, il a soutenu les réformes réglementaires et en matière de politiques visant à favoriser les économies numériques, ainsi que le pilotage et la mise à l'échelle de services numériques et financiers par le secteur privé, qui ont profité à des millions de personnes et à des milliers de microentreprises et de petites et moyennes entreprises.

8. Afin de développer des données pour une meilleure prise de décision en matière de transformation numérique, en 2023 le FENU a mis en œuvre dans 25 pays le tableau de bord pour une économie numérique inclusive. Le tableau de bord recense les obstacles à l'entrée sur le marché et aide les gouvernements à définir des priorités avec les parties prenantes publiques et privées pour un développement numérique inclusif. Depuis sa création en 2019, il a aidé 120 organismes publics et autres parties prenantes à suivre la transformation numérique et à élaborer des stratégies et des politiques numériques. Les données issues du tableau de bord ont éclairé l'élaboration de 17 projets de mesures et l'adoption de 10 mesures, 10 pays ayant adopté le tableau de bord comme outil officiel de mesure de la transformation numérique.

9. Dans la région du Pacifique, le FENU, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la CNUCED ont appuyé la mise au point de 12 solutions novatrices dans les domaines du financement numérique et du passage au numérique des assurances contre les risques climatiques et les risques de catastrophe. Le FENU a facilité la mise en place de la toute première solution en matière d'envoi de fonds par téléphone portable entre les Fidji et Vanuatu. Il a contribué à l'élaboration de six politiques, réglementations et stratégies visant à favoriser la mise en place d'une économie numérique plus inclusive. Plus d'un million de personnes bénéficient aujourd'hui de services financiers numériques plus inclusifs et d'un coût plus abordable, ce qui a été rendu possible par le soutien des Gouvernements australien et néo-zélandais et de l'Union européenne.

10. Au Bangladesh, dans le cadre du soutien qu'il apporte à ce pays pour sortir de la catégorie des pays les moins avancés, le FENU met en place des solutions numériques pour que les flux d'envois de fonds (soit 25 % du produit intérieur brut) génèrent des investissements productifs bénéficiant aux migrants et à leurs familles. Il aide les petites et moyennes entreprises de l'industrie du prêt-à-porter à opérer une transition écologique et à intégrer les principes des droits humains dans leurs activités de base. Dans le cadre de partenariats avec des entreprises de technologie financière et des banques, des services financiers numériques ont été développés et mis en œuvre pour améliorer la résilience de la main-d'œuvre, principalement celle des femmes.

Les services comprennent des produits d'assurance, des plateformes numériques d'épargne retraite et des nano-prêts pour régler les problèmes de trésorerie.

11. Dans toute l'Afrique, le FENU a resserré sa collaboration avec les banques centrales et les ministères d'exécution de manière à soutenir l'adoption de politiques harmonisées en matière d'envois de fonds afin d'améliorer l'accès à ceux-ci et d'en réduire les coûts. Un partenariat conclu avec neuf intermédiaires financiers du secteur privé a permis de développer des canaux d'envois de fonds numériques, touchant 916 000 migrants à faible revenu et leurs familles, soit une augmentation notable de 25 % par rapport à l'année précédente. Ces efforts combinés ont manifestement soutenu les envois de fonds, en facilitant 1,3 million de transactions en 2023, pour un total de 5 millions depuis le début du projet.

12. Dans le nord de l'Ouganda, le FENU s'est associé à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) afin d'améliorer l'accès des petits exploitants agricoles au financement au moyen de solutions de technologie financière et de méthodes alternatives d'évaluation du crédit. Cette initiative, à laquelle participent 66 % de femmes et 50 % de jeunes, a facilité l'octroi de prêts numériques par l'intermédiaire d'associations villageoises de prêts et d'épargne et de coopératives agricoles. La Banque de développement de l'Ouganda a obtenu des capitaux supplémentaires pour les coopératives au moyen d'une rétrocession des fonds empruntés. Le FENU soutient l'action menée pour reproduire ce modèle au Malawi.

13. Avec le soutien de l'Union européenne, le FENU a aidé 11 institutions ghanéennes à développer des services financiers pour les femmes et les jeunes, auxquels 161 000 clientes et clients ont souscrit depuis 2019. Le FENU a aidé la commission nationale de contrôle des opérations de bourse à élaborer des directives sur le financement participatif fondé sur l'investissement afin de débloquer des fonds pour les microentreprises et les petites et moyennes entreprises, jetant ainsi les bases de l'intégration du financement participatif dans l'écosystème de financement des start-ups et des entreprises en phase de démarrage.

14. Avec le soutien du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et de l'Union européenne, et en partenariat avec des gouvernements, le FENU a lancé le Caribbean FinTech Sprint en s'appuyant sur des entreprises de technologie financière locales et mondiales afin de présenter des solutions immédiatement commercialisables aux fins de l'inclusion financière numérique et du commerce électronique. Cinq lauréats ont reçu 500 000 dollars de financement axé sur les résultats pour élargir les solutions en matière d'argent mobile et de commerce électronique aux populations mal desservies des Caraïbes.

Financement local de la transformation

15. En 2023, le FENU a continué de soutenir le financement infranational porteur de transformations dans cinq domaines : les transferts fiscaux intergouvernementaux, les recettes propres, les marchés de capitaux nationaux, les fonds d'investissement et les instruments de garantie.

16. Le FENU a joué un rôle essentiel dans la promotion du discours mondial sur le financement municipal. En tant que co-organisateur du Dialogue politique de haut niveau de 2023 de la Coalition de Málaga, il a fourni une plateforme mondiale pour examiner les démarches en matière de financement infranational et souligner le pouvoir de transformation des réformes en matière de politiques et des instruments novateurs pour ce qui est de débloquer des flux de capitaux en faveur des administrations locales aux fins du développement durable.

17. L'engagement du FENU en faveur du financement infranational est allé plus loin que l'adoption de politiques et les activités de sensibilisation. En 2023, il a aidé

plus de 375 administrations locales à accroître leur marge de manœuvre budgétaire afin de mieux servir leurs communautés. Il a renforcé les systèmes de transferts fiscaux intergouvernementaux dans 25 pays afin de soutenir une distribution plus équitable des ressources et une gouvernance locale plus efficace.

18. En Sierra Leone, le FENU s'est associé au Conseil municipal de Freetown pour expérimenter un modèle visant à améliorer l'accès à l'eau propre et à l'assainissement pour plus d'un million d'habitants. À l'aide du soutien financier apporté par le Gouvernement suisse et le Geneva Water Hub, 40 kiosques à eau et 15 toilettes publiques ont été construits. Ces installations fonctionneront selon des modèles d'activité durables, garantissant des revenus suffisants pour couvrir les coûts d'exploitation et de maintenance. Les mécanismes de financement expérimentés contribueront aux efforts déployés par les municipalités pour attirer des investissements supplémentaires dans les infrastructures essentielles d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

19. Le programme Smart Green ASEAN Cities aide 15 villes de six pays de l'Asie du Sud-Est à mettre en place des mécanismes de financement infranationaux novateurs aux fins d'un développement urbain durable. À Banyumas (Indonésie), le FENU a aidé une entreprise publique et un opérateur du secteur privé à élaborer des solutions viables sur le plan financier pour augmenter le recyclage des déchets inorganiques et améliorer la gestion des déchets organiques. Banyumas est en passe d'atteindre l'objectif de zéro déchet envoyé en décharge d'ici à deux ans et prévoit de ramasser les déchets dans d'autres villes d'ici à cinq ans, ce qui lui permettra de porter à l'échelle supérieure son activité de gestion des déchets.

20. Le FENU soutient le programme de décentralisation budgétaire de la Somalie et la création d'écosystèmes financiers à l'échelon des municipalités. En 2023, il a apporté son concours aux transferts fiscaux en faveur de 36 districts, contre 19 en 2019, fournissant un financement d'investissement catalytique pour 59 projets d'infrastructure. Il a éclairé l'élaboration de politiques de décentralisation budgétaire par trois États membres de la fédération et d'une nouvelle réglementation des recettes locales au Puntland, et il a aidé à renforcer les capacités humaines et institutionnelles. La mobilisation des ressources nationales a été importante, les districts du Somaliland et du Puntland ayant mobilisé respectivement au-delà de 70 millions de dollars et de 26 millions de dollars de recettes propres.

21. Au Kenya, en Somalie et en Ouganda, avec le soutien du Gouvernement suisse, le FENU renforce le rôle que jouent les administrations locales pour ce qui est de fournir des services et de donner des perspectives économiques aux personnes en situation de déplacement forcé. En Somalie, il a soutenu l'intégration des questions relatives au déplacement dans les processus de planification, les réglementations et les allocations budgétaires, ce qui aura une incidence déterminante. Il a contribué à l'élaboration de plans d'action aux fins de l'amélioration des recettes et de la gestion des biens dans deux villes, favorisant un financement durable et améliorant la qualité du service public. La construction d'infrastructures hydrauliques fonctionnant à l'énergie solaire et de deux marchés pour les personnes déplacées a créé des emplois tout en générant des revenus pour les villes. Un partenariat avec une institution financière locale a permis de financer des microentreprises et des petites entreprises gérées par des personnes déplacées, en particulier par des femmes.

22. Ces initiatives ont jeté les bases permettant aux personnes déplacées de reconstruire leur vie dans la dignité, amélioré l'inclusion socioéconomique de ces personnes et pourraient, à terme, leur donner les moyens de mettre fin à leur déplacement. On s'attend à ce que la démarche novatrice du FENU en matière de financement des solutions à apporter à la question des déplacements éclaire les

travaux du Conseiller spécial du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en la matière.

23. L'Initiative de développement du nord de l'Ouganda déjà ancienne s'est achevée en 2023, laissant un héritage d'effets positifs dans une région touchée par un conflit. Il s'agissait notamment de la remise en état de plus de 400 kilomètres de routes, du renforcement de la gouvernance et de l'administration des recettes dans 18 districts, ainsi que d'investissements dans 17 projets d'infrastructure économique tels que des marchés et des installations agroalimentaires. L'initiative a contribué à améliorer les systèmes locaux de délivrance des titres de propriété, ce qui a permis aux petites entreprises agroalimentaires d'accéder à des crédits commerciaux. La délivrance de plus de 4 000 certificats de propriété de terres coutumières dans trois districts, associée à la mise en place d'un mécanisme de règlement des différends fonciers, a permis de réduire sensiblement les différends liés à la terre, favorisant ainsi une plus grande stabilité et une meilleure sécurité.

Financement de l'autonomisation économique des femmes

24. Le FENU soutient l'autonomisation économique des femmes au moyen d'investissements et de solutions de financement novateurs tenant compte des questions de genre, en partenariat avec des gouvernements, le secteur privé et d'autres entités des Nations Unies. Les interventions sont souvent transversales et font partie d'autres initiatives thématiques.

25. En fournissant des solutions de développement des capacités et de financement, le programme IncluCity permet aux villes de créer des infrastructures et des perspectives économiques et de développer des services inclusifs et tenant compte des questions de genre. Le programme a développé le City Score Card for Inclusion, qui aide les municipalités à raccorder les objectifs en matière d'inclusion aux programmes de financement. En 2023, le Conseil municipal de Mbale (Ouganda) a renforcé ses processus de planification et de budgétisation et installé cinq nouveaux réservoirs d'eau éclairés au moyen de l'énergie solaire dans des quartiers de taudis, améliorant ainsi considérablement la sûreté des femmes et des enfants qui viennent y chercher de l'eau.

26. Le FENU renforce les capacités des femmes des communautés rurales, notamment dans le nord de l'Ouganda. Dans le cadre d'un partenariat avec Nyowe Ventures, une plateforme numérique a été créée pour mettre en rapport les acteurs des chaînes de valeur des graines de karité et de tournesol avec les marchés, l'information, les intrants agricoles essentiels et les prestataires de services financiers. Plus de 100 000 agriculteurs, dont 73 % de femmes, ont noué des liens au moyen de la plateforme. La formation a donné à 163 champions de la communauté (dont 80 % de femmes) les moyens de dispenser une formation aux compétences numériques et de faciliter l'inscription des agriculteurs.

27. L'inclusion financière reste un pilier essentiel de la stratégie du FENU. Au Myanmar, le FENU a collaboré avec trois institutions de microfinance aux fins de l'élaboration de plans d'action pour l'égalité des genres. Cela a permis de garantir la prise en compte des questions de genre dans les opérations et de faciliter le développement de services numériques tenant compte des questions de genre, qui ont finalement bénéficié à plus de 400 000 clients (dont 75 % de femmes) dans tout le pays.

28. Le FENU et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), en partenariat avec l'Alliance ellaimpacta, un consortium d'entreprises et d'organisations philanthropiques dirigées par des femmes, ont annoncé l'initiative Women-led Cities pour favoriser l'inclusion et l'autonomisation

des femmes. Un processus de conception conjointe d'une durée de 12 mois a débuté en 2023.

Financement de l'action climatique, de l'énergie propre et de la diversité biologique

29. Le Mécanisme de financement de l'adaptation des modes de vie au climat local géré par le FENU est un dispositif national normalisé et internationalement reconnu pour l'acheminement de financements de l'action climatique vers les administrations locales et les communautés. En 2022, la création de la norme 14093:2022 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) a consolidé la position du Mécanisme comme moyen efficace d'assurer un financement de l'action climatique et de fournir une assistance connexe au niveau local.

30. L'empreinte du Mécanisme s'est considérablement élargie ces dernières années, 38 pays mettant en œuvre ou élaborant des mesures d'adaptation aux changements climatiques, soit près de trois fois plus qu'en 2019. Plus des deux tiers des pays les moins avancés et huit petits États insulaires en développement participent à cette initiative. En 2023, plus de 277 administrations locales y participaient, au bénéfice de plus de 16 millions de personnes. Une étape importante a été franchie au Bénin avec l'approbation par le Fonds vert pour le climat d'un montant de plus de 9 millions de dollars aux fins du développement du Mécanisme par l'intermédiaire du Fonds national pour l'environnement et le climat. Ce renforcement du Mécanisme devrait bénéficier à 1,9 million de personnes, ce qui portera le nombre total de bénéficiaires au Bénin à 2,7 millions. D'autres pays pourraient envisager de suivre ce modèle.

31. Le Mécanisme a atteint un niveau record de mobilisation des ressources en 2023, en obtenant plus de 60 millions de dollars et en assurant pour un montant estimé à 21 millions de dollars la fourniture de subventions, d'activités de renforcement des capacités et d'un soutien opérationnel. Depuis sa création, il a mobilisé plus de 200 millions de dollars, réalisant ainsi des progrès importants vers la réalisation de son objectif ambitieux consistant à lever 500 millions de dollars d'ici à 2027.

32. Le Pacific Insurance and Climate Adaptation Programme (programme d'assurance et d'adaptation aux changements climatiques dans le Pacifique), dirigé par le FENU, était ouvert à cinq pays à la fin de 2023, soutenant les écosystèmes de marché pour ce qui est d'offrir des solutions novatrices de transfert de risque aux communautés vulnérables. Plus de 12 676 ménages, représentant environ 60 000 personnes, ont bénéficié de programmes de microassurance paramétrique soutenus par le FENU et offrant une protection financière contre les chocs climatiques.

33. Le programme a soutenu l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action régionaux de financement de la lutte contre les catastrophes dans la région du Pacifique, renforçant ainsi la préparation et la résilience. Des études de faisabilité de l'assurance paramétrique des risques ont été réalisées dans quatre pays d'Afrique les moins avancés, le Malawi, le Niger, le Sénégal et la Sierra Leone, jetant les bases d'une mise en œuvre future et d'une couverture élargie.

34. Le programme énergie du FENU se concentre sur la création d'environnements favorables aux marchés d'énergie renouvelable. Il fournit des financements catalytiques et des services consultatifs, et aide les entreprises à se préparer à être financées et à attirer des capitaux privés pour développer leurs activités et maximiser l'impact des capitaux.

35. En 2023, 25 sociétés de services énergétiques soutenues par le FENU ont vendu plus de 110 000 fourneaux améliorés, des systèmes solaires et d'autres solutions novatrices au Burkina Faso, en Éthiopie, en Ouganda et en République démocratique du Congo (conjointement avec le PNUD). En promouvant l'énergie propre, le FENU améliore les conditions de vie et contribue à atténuer les changements climatiques et

à lutter contre la déforestation dans certains des écosystèmes les plus essentiels de la planète. En 2023, les investissements du FENU ont permis de mobiliser 10 millions de dollars supplémentaires. Les sociétés soutenues par le FENU ont créé plus de 1 500 emplois.

36. En République-Unie de Tanzanie, financé par l'Union européenne et mis en œuvre par le Gouvernement, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et la FAO, le programme CookFund a accordé 62 subventions d'un montant total supérieur à 5 millions d'euros pour soutenir les petites entreprises proposant des solutions de cuisson propre, au bénéfice de plus de 41 000 utilisateurs finals. Il a permis de réduire les émissions de carbone d'environ 114 588 tonnes, tout en améliorant les résultats en matière de santé, d'éducation et d'égalité des genres. Cette initiative est essentielle pour atteindre l'objectif national consistant en 80 % de cuisson propre d'ici à 2033.

37. La collaboration stratégique mondiale s'est poursuivie par l'intermédiaire du FENU comme membre du groupe directeur de l'initiative PAYGo PERFORM de la Global Off-Grid Lighting Association qui promeut l'utilisation de mesures de rendement normalisées pour les installations solaires hors réseau. Le partenariat avec l'Alliance pour une cuisson propre a permis de développer des solutions de financement novatrices pour les technologies de cuisson propre.

38. Le FENU gère le secrétariat du Fonds mondial pour les récifs coralliens, initiative de financement mixte visant à accélérer les solutions commerciales et financières qui protègent les récifs coralliens, stimulent les économies locales et renforcent la résilience des communautés. Combinant un fonds de subvention, géré par le FENU, et un fonds d'investissement, le Fonds a élargi son portefeuille en 2023, soutenant des projets dans 19 pays et mobilisant directement plus de 35 millions de dollars. Depuis son lancement en 2020, l'initiative a mobilisé 225 millions de dollars, dont 90 millions de dollars pour des subventions et 135 millions de dollars par l'intermédiaire du fonds d'investissement.

39. En collaboration avec le Fonds commun pour les objectifs de développement durable, le PNUD et des partenaires locaux, le Fonds mondial pour les récifs coralliens a soutenu la protection de la Grande Mer de Corail des Fidji. Dans le cadre de l'initiative, il est prévu de nouer un partenariat avec Matanataki, une société locale de développement des entreprises et de gestion des investissements, afin de fournir une assistance technique et des capitaux de réduction du risque pour l'incubation de projets axés sur la protection des récifs coralliens susceptibles de recevoir le soutien des banques. En 2023, sept entreprises avaient bénéficié d'un soutien pour se préparer à être financées, notamment dans des domaines tels que les engrais organiques, les décharges sanitaires, l'aquaculture et l'exploitation durable des pêches. L'initiative devrait permettre de mobiliser près de 50 millions de dollars auprès d'investisseurs privés, 14 millions de dollars ayant déjà été obtenus sous forme d'engagements préalables.

40. Financé par le Fonds pour la consolidation de la paix et dirigé par le FENU, le projet du Parc national de la Kibira (Burundi) vise à transformer le parc, base historique des groupes armés, en un catalyseur de la paix régionale et de la durabilité environnementale. En 2023, il a facilité la création de la Fondation Kibira, qui se consacre au renforcement de la direction des opérations en matière de conservation et à la promotion de la paix. Le Nature Facility (fonds pour la nature), fondé par le PNUD en collaboration avec le FENU, contribue à ce projet. Un accord de cogestion de 10 ans entre le fonds et le Gouvernement burundais renforce la présence de l'État dans le parc et établit un mécanisme de financement durable pour la conservation et le développement. La Fondation a mobilisé 2,25 millions de dollars supplémentaires en contributions du secteur privé. Le FENU facilite également les investissements

dans un partenariat entre secteur public et secteur privé pour la fabrication d'hydroélectricité afin de répondre à la demande en électricité et de réduire la dépendance non durable au charbon de bois comme combustible, tout en explorant un système de paiement pour les services liés aux écosystèmes aux fins de la restauration des bassins de réception et du contrôle de l'érosion. Ce projet sert de modèle pour tirer parti des solutions fondées sur la nature aux fins de la consolidation de la paix et de la transformation après un conflit.

Financement de systèmes alimentaires durables

41. Le FENU a continué de soutenir des solutions en matière de financement pour les municipalités et les petites et moyennes entreprises afin qu'elles investissent dans des systèmes alimentaires durables, souvent par l'intermédiaire de partenariats avec des entités des Nations Unies. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, une collaboration entre le PNUD, la FAO, l'Organisation internationale du Travail et l'Union internationale des télécommunications favorise la participation des femmes aux chaînes de valeur du cacao, de la vanille et de la pêche. Le FENU a étendu les réseaux mobiles et les services financiers numériques dans les zones rurales au moyen de partenariats avec le secteur privé, ce qui a permis de créer plus de 400 nouveaux employés de banque et 80 000 nouveaux clients. En 2023, une banque partenaire a ouvert plus de 300 comptes bancaires pour des petites entreprises, démontrant ainsi l'impact positif du programme.

42. Au Burundi et en République démocratique du Congo, le FENU a fourni un financement catalytique pour la transformation du système alimentaire, notamment des microcrédits et des garanties de portefeuille au moyen de prestataires locaux de services financiers. Cela a permis d'investir dans des petites entreprises dans tout le système alimentaire, afin d'améliorer la sécurité alimentaire et la résilience. L'initiative a bénéficié à 1 900 demandeurs de crédit, dont 1 300 femmes et 400 jeunes, et s'accompagne d'un soutien au développement de compétences financières et en matière de planification commerciale.

43. Au Myanmar, le FENU a soutenu les institutions de microfinance pour qu'elles fournissent des services de vulgarisation agricole et financent des agriculteurs et des microentreprises de divers groupes ethniques, dont des déplacés. Cette initiative a bénéficié à 4 500 personnes, dont 87 % de femmes.

44. En collaboration avec le Département d'État des États-Unis d'Amérique et l'Initiative pour l'adaptation en Afrique, en 2023, le FENU a lancé le programme d'accélération de l'action pour la sécurité alimentaire de l'Initiative pour investir dans des solutions visant à ce que le système alimentaire soit adapté au climat. Il se concentre sur la promotion d'entreprises ayant des effets positifs sur la nature et axées sur l'adaptation dans les marchés émergents et les marchés frontières de l'Afrique.

Résultats 2 et 3 – Augmentation des flux de financement publics et privés, renforcement des systèmes de marché et amélioration des mécanismes de financement

Financements mobilisés et catalysés

45. Le FENU débloque directement ou indirectement des financements publics ou privés pour soutenir des projets durables portés par des entreprises ou des administrations locales. Il utilise une série d'instruments, notamment des subventions d'équipement, des prêts, des garanties et une assistance technique, ainsi que ses relations avec des investisseurs tiers.

46. Le BRIDGE Facility (mécanisme BRIDGE) du FENU est un instrument de placement « inscrit au bilan » conçu pour déployer des prêts et des garanties. Ce

mécanisme cible les entreprises qui cherchent à réaliser les objectifs de développement durable et des projets prêts à se développer mais qui ne peuvent pas encore accéder à un financement commercial. Il fournit un financement catalytique pour aider à établir des antécédents en matière de crédit et un historique de gestion financière responsable, ouvrant ainsi la voie à un accès futur à un financement commercial. Un mécanisme d'assistance technique – BRIDGER – offre des services de conseil complets avant et après l'investissement.

47. En 2023, au titre du mécanisme, quatre transactions ont été réalisées pour un montant total de 3,2 millions de dollars, dont deux garanties qui ont mobilisé 633 000 dollars de cofinancement privé. Quatre garanties et un prêt de 18 millions de dollars ont été approuvés pour 2024. Ces opérations visent la Sierra Leone, les Tonga, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe et se concentrent sur l'inclusion financière, les énergies renouvelables et l'autonomisation économique des femmes.

48. En partenariat avec le Programme alimentaire mondial (PAM), le FENU a fourni une garantie de portefeuille de 200 000 dollars à une institution de microfinance en Ouganda, UGAFODE. Cette initiative a permis l'octroi de prêts en monnaie locale à des réfugiés, en particulier à des femmes et des jeunes du camp de réfugiés de Nakivale. La garantie complète stratégiquement l'assistance technique et le développement des capacités des chefs d'entreprise, permettant ainsi aux populations vulnérables d'atteindre une plus grande autonomie.

49. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, en collaboration avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le FENU a mis en œuvre le projet Marchés, relèvement économique et inclusion. Celui-ci visait à renforcer les entreprises dirigées par des femmes sur quatre marchés principaux en leur donnant accès à des financements par l'intermédiaire de la Women's Micro Bank Limited, également connue sous le nom de Mama Bank. Le FENU a mis en place une garantie de portefeuille de 225 000 dollars, offrant une assurance au premier risque de 25 %. L'effet de levier de la garantie a permis à Mama Bank d'accorder des prêts d'un montant total de 800 000 dollars après la pleine utilisation du crédit. En juin 2023, plus de 850 femmes chefs d'entreprise avaient reçu des prêts et 7 000 nouveaux comptes avaient été ouverts, ce qui a permis de faire progresser l'inclusion financière et l'autonomisation économique des femmes.

50. En 2023, le FENU a accordé 118 nouvelles subventions d'une valeur de 13,5 millions de dollars, en baisse par rapport à 2022. Ces subventions ont contribué à mobiliser des cofinancements et à catalyser des sources de financement indirectes, amplifiant ainsi l'impact au-delà de l'investissement initial.

51. En Asie et dans le Pacifique, le FENU a géré plus de 60 subventions actives d'une valeur de 14,5 millions de dollars pour apporter des solutions de financement numérique aux collectivités mal desservies. Les subventions ont mobilisé un cofinancement supplémentaire de 5,4 millions de dollars. Dans le Pacifique, le FENU a accordé 11 nouvelles subventions qui ont attiré 1,19 million de dollars supplémentaires en coinvestissements par des partenaires. À l'échelle mondiale, 28 nouvelles subventions ont contribué à faire progresser les économies numériques inclusives.

52. Pour promouvoir le développement local et les solutions de financement, le FENU a accordé quelque 80 subventions d'une valeur de 8,6 millions de dollars. En République-Unie de Tanzanie, en collaboration avec le Gouvernement et le régulateur du marché des capitaux, le FENU a soutenu la Tanga Urban Water Supply and Sanitation Authority (autorité urbaine d'approvisionnement en eau et d'assainissement de Tanga), au moyen d'une subvention et d'une assistance technique, afin de préparer une obligation verte pour l'infrastructure hydrique. Cette

obligation de 23 millions de dollars financera la remise en état et l'extension des infrastructures d'eau propre, ciblant les collectivités mal desservies. En 2023, le FENU a achevé la structuration de l'obligation et obtenu l'approbation pour son émission et sa cotation à la Bourse de Dar es-Salaam.

53. En novembre 2023, le Conseil des ministres des pays membres de l'Organisation de mise en valeur du fleuve Gambie a adopté un plan directeur de développement intégré pour le bassin fluvial. Susceptible de toucher plus de 6 millions de personnes, le plan présente une série de projets d'infrastructure visant à améliorer l'accès aux services essentiels liés à l'eau, notamment à l'eau propre, à l'énergie et à l'irrigation pour une meilleure sécurité alimentaire. Il représente l'aboutissement d'un effort considérable, soutenu par le FENU et la Direction suisse du développement, et de la coopération dans le cadre de l'initiative de financement Blue Peace. À l'avenir, le FENU contribuera à mobiliser des capitaux d'investissement pour financer certains projets.

Fonds et mécanismes de financement gérés par des tiers

54. Le fonds BUILD, un instrument de financement mixte conçu et lancé avec la firme d'investissement à impact, Bamboo Capital Partners, qui gère le fonds, investit dans des entreprises plus matures que le mécanisme BRIDGE des sommes allant de 250 000 dollars à 2,5 millions de dollars. Il a recueilli plus de 70 millions de dollars ; il a pour complément le mécanisme d'assistance technique BUILDER géré par le FENU. Dans le cadre de neuf transactions, le fonds a investi 11 millions de dollars, et 14 millions de dollars supplémentaires font l'objet d'une diligence raisonnable. Ces investissements priorisent l'inclusion financière, la sécurité alimentaire et l'économie verte, l'accent étant mis sur les femmes et les jeunes. En Ouganda, le WATU Credit, une entreprise de technologie financière financée par le fonds BUILD, qui loue des motos dans le cadre d'un bail de location-achat, offre des perspectives économiques aux jeunes en particulier. En tant que fonds à capital variable, le fonds BUILD est prêt à poursuivre sa croissance et à réaliser des investissements à fort impact dans les années à venir.

55. Le International Municipal Investment Fund (fonds international d'investissement municipal), géré par MERIDIAM et établi avec le soutien du FENU, a évalué six transactions municipales en 2023. Le FENU et ses partenaires ont contribué à obtenir cinq de ces transactions. Le fonds a approuvé trois investissements pour 2023, qui sont actuellement en phase de structuration. Le FENU œuvre avec le gestionnaire du fonds pour faire avancer deux des projets au stade de la préparation à l'investissement ; ceux-ci se trouvent dans la municipalité de Kanifing (Gambie), et leur valeur totale proposée s'élève à 16 millions de dollars. À l'issue de cette étape, le fonds mènera un examen indépendant puis appliquera la procédure d'approbation.

56. Le fonds d'investissement du Fonds mondial pour les récifs coralliens a pour objectif de lever 500 millions de dollars, dont 135 millions ont déjà été levés à ce jour. En 2023, une tranche de dernier rang de 125 millions de dollars du Fonds vert pour le climat à une société de capital-investissement a permis de mobiliser 10 millions de dollars en tranches prioritaires auprès du secteur privé. Le fonds a réalisé deux investissements et deux autres font l'objet d'une diligence raisonnable aux fins d'un lancement en 2024. Un investissement de 6 millions de dollars a été accordé à Carbonwave, premier développeur mondial de biomatériaux avancés ultrarégénérateurs issus d'algues marines et pouvant remplacer les produits à base de pétrole. Il vise à s'attaquer à la pollution toxique qui détruit les récifs coralliens dans l'océan et le long des rivages du Mexique et de la région du récif mésoaméricain.

Autres mécanismes de financement

57. Lancé en 2019 et conçu par le Fonds souverain d'investissements stratégiques du Sénégal avec le soutien du FENU, le fonds WE ! s'est imposé comme un mécanisme financier pionnier pour promouvoir l'émancipation économique des femmes. En 2023, une étape importante a été franchie avec le lancement de la deuxième phase du Fonds, garantie par un investissement en capital de 16 millions de dollars de la Banque africaine de développement.

58. La START Facility (mécanisme START) du FENU fournit un financement à des conditions favorables aux entreprises agroalimentaires ougandaises. En 2023, en partenariat avec la Banque de développement de l'Ouganda, le mécanisme a déboursé 780 000 dollars de financement à des conditions concessionnelles en faveur de 10 entreprises. La deuxième phase du mécanisme, financée par l'Union européenne, devrait permettre de catalyser plus de 30 millions de dollars de prêts supplémentaires. Ceux-ci devraient profiter à plus de 300 entreprises agroalimentaires et soutenir indirectement 250 000 petits exploitants agricoles.

Partenariats stratégiques des Nations Unies pour le financement des objectifs de développement durable

59. Le FENU est attaché à élargir sa collaboration avec le système des Nations Unies, en mettant ses compétences spécialisées et ses instruments inégalés au service des autres entités des Nations Unies. En 2023, il a lancé 69 initiatives en conjonction avec diverses entités partenaires des Nations Unies. Le FENU a reçu un important soutien financier, obtenant 26,2 millions de dollars des fonds de financement commun des Nations Unies et d'autres entités, ce qui démontre une fois de plus la proposition de valeur qu'il apporte aux projets de développement collaboratifs.

60. Depuis la fin de 2020, l'Investment Advisory Initiative (initiative de conseil en investissement), financée par le Gouvernement néerlandais, a déployé cinq conseillers en placements pour qu'ils travaillent en étroite collaboration avec les coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies dans 15 pays d'Afrique. Les conseillers apportent un soutien stratégique à l'action menée pour financer la réalisation des objectifs de développement durable au niveau de chaque opération et en matière de politiques. Cette initiative a favorisé la collaboration avec 17 entités des Nations Unies et facilité l'achèvement de 31 interventions en matière de financement, 57 autres étant en cours. Ces interventions comprennent la définition du soutien en matière de financement dans les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable, l'élaboration de documents de politique d'investissement et la mise en place de mécanismes de financement novateurs afin de mobiliser des capitaux pour la réalisation des objectifs mondiaux, principalement auprès du secteur privé. Le Gouvernement néerlandais a initialement accordé 5 millions de dollars, qui ont généré 14 millions de dollars de financement supplémentaires pour le FENU, 28 autres millions de dollars étant en attente.

61. Au nombre des travaux menés dans le cadre de cette initiative, on peut citer le BRIDGE Financing Facility (mécanisme de financement BRIDGE) du PAM, récemment lancé au Rwanda pour les entreprises agricoles ; un mécanisme de garantie au Rwanda pour ce qui est de permettre le financement de postes sanitaires ruraux en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la population ; un investissement catalytique dans un nouveau fonds pour les énergies renouvelables au Zimbabwe en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, le PNUD et ONU-Femmes, soutenu par le Fonds commun pour les objectifs de développement durable ; un mécanisme de garantie pour les petits exploitants agricoles au Kenya et en Zambie afin de soutenir la transition vers l'abandon de la culture du tabac, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé et le PAM.

62. Le FENU a continué à développer ses partenariats avec le PNUD. À Madagascar, une collaboration tripartite avec l'ONUDI, soutenue par le Fonds commun pour les objectifs de développement durable, favorise l'adoption de solutions énergétiques propres pilotées par le secteur privé aux fins de la préservation des régions névralgiques de la biodiversité. Dans le cadre de cette initiative, des capitaux sont alloués à des conditions favorables à des moyennes entreprises au moyen d'un mécanisme de réduction du risque et une assistance technique et des subventions sont apportées à des petites start-ups dans le domaine énergétique par l'intermédiaire d'un incubateur d'entreprises. Le programme a permis de recenser et de financer plusieurs groupes d'entreprises.

63. En Afghanistan, le FENU et le PNUD ont collaboré pour dématérialiser des transferts humanitaires en espèces de plus d'un million de dollars, qui ont bénéficié à plus de 15 000 personnes au cours de la phase pilote. Cette approche novatrice a apporté des avantages importants, notamment une réduction des coûts, un renforcement de l'efficacité, une amélioration de l'efficacité opérationnelle et une plus grande confiance dans les paiements numériques. En République-Unie de Tanzanie, le PNUD et le FENU ont uni leurs forces pour libérer le potentiel des innovateurs et des entrepreneurs locaux. Cet effort de collaboration permet aux Tanzaniens de créer des entreprises à fort impact qui contribuent directement à la réalisation des objectifs de développement durable.

64. Depuis 2008, le FENU et ONU-Habitat collaborent en Somalie dans le cadre du Programme commun des Nations Unies sur la gouvernance locale et la décentralisation des services. Ce partenariat fournit une assistance technique et financière aux gouvernements locaux pour formuler des politiques efficaces de décentralisation budgétaire et améliorer la mobilisation et la gestion des recettes, ce qui se traduit par une croissance significative des recettes propres, une amélioration de la prestation de services, un renforcement de la légitimité de l'État et la consolidation de la paix et de la stabilité.

65. Le FENU, ONU-Habitat et le Fonds monétaire international collaborent avec plus de 100 gouvernements infranationaux dans quatre pays de l'Afrique de l'Est pour accroître les recettes. Les premiers résultats révèlent une augmentation de 30 à 50 % des recettes locales propres, obtenue en remédiant à l'inefficacité de l'administration fiscale.

B. Analyse de l'efficacité institutionnelle

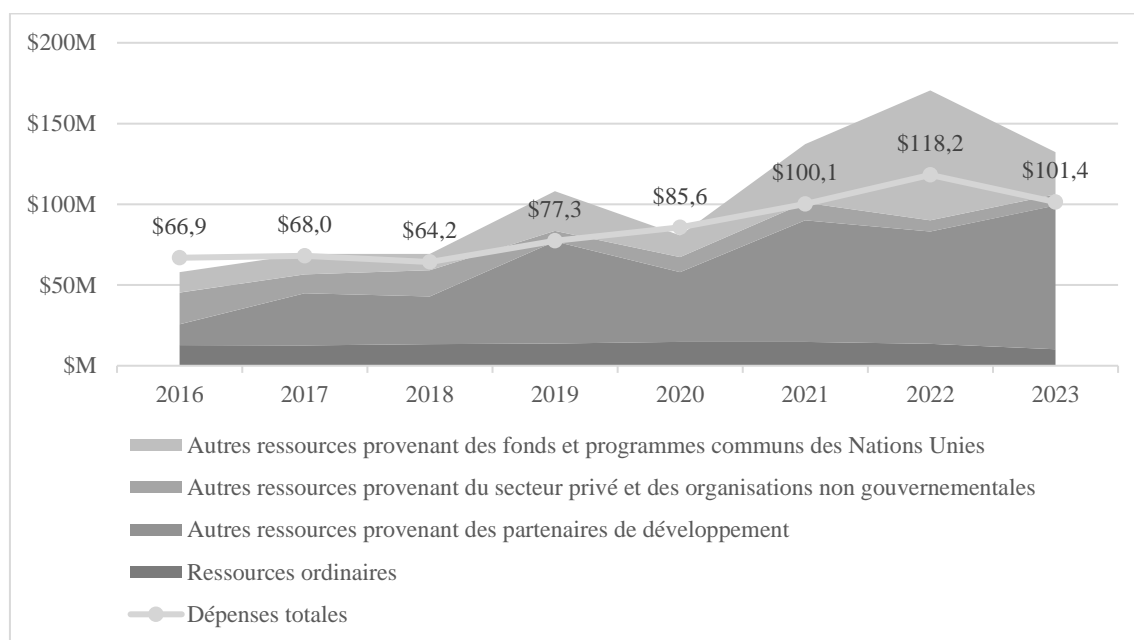
66. Le FENU a reçu 132,3 millions de dollars en contributions aux ressources totales en 2023, soit 38,2 millions de dollars de moins qu'en 2022. Cette tendance à la baisse s'est reflétée dans les ressources ordinaires, qui sont tombées à leur niveau le plus bas, soit 10,2 millions de dollars, dont 3,2 millions de dollars provenant du PNUD⁵. Les ressources ordinaires, qui représentent 7,7 %, sont nettement inférieures à l'objectif de 30 % fixé par le Secrétaire général dans le pacte de financement et à l'objectif de 25 millions de dollars fixé dans le cadre stratégique pour 2022-2025. Cette baisse préoccupante des ressources ordinaires a une incidence sur la capacité du FENU à superviser et à gérer efficacement son portefeuille de programmes diversifié ; à recruter et à fidéliser le personnel indispensable qui remplit des fonctions essentielles telles que l'audit, l'évaluation et la gestion axée sur les résultats ; à maintenir une présence solide dans les 45 pays les moins avancés ; à stimuler l'innovation ; à mettre à l'essai des solutions de financement d'une

⁵ Tous les chiffres des recettes et des dépenses pour 2023 sont arrêtés au 26 février 2024 et peuvent être ajustés jusqu'à la publication des états financiers vérifiés du FENU.

importance cruciale pour relever les défis urgents en matière de développement. En outre, le nombre de partenaires fournissant des ressources ordinaires est tombé à sept, contre neuf en 2022 et 11 en 2021. Le FENU noue de nouveaux partenariats et élabore de nouvelles stratégies de communication pour renforcer son positionnement et intensifier ses rapports avec les principaux partenaires et les parties prenantes. Il explore également des pistes pour atténuer la baisse des ressources ordinaires et examine les changements qu'il pourrait apporter à son modèle d'activité. Les recettes au titre des autres ressources ont diminué pour revenir à 122,1 millions de dollars, 72,9 % (soit environ 89 millions de dollars) provenant de partenaires gouvernementaux. Les cinq principaux contributeurs, par ordre de contribution, sont l'Union européenne, le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires, le Gouvernement suédois, le Gouvernement des États-Unis d'Amérique et le Gouvernement suisse.

Figure 1
Ressources et dépenses du FENU pour la période 2016-2023

(En millions de dollars des États-Unis)



67. En 2023, les dépenses totales se sont élevées à 101,4 millions de dollars et indiquent une tendance à la hausse, au-delà de 100 millions de dollars pour la troisième année consécutive.

68. Sur le plan géographique, le FENU est resté fidèle à son mandat principal, soutenant 41 pays les moins avancés, tout en aidant à trouver des solutions de financement durables dans certains pays relevant d'autres catégories. Il a tiré parti de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire en encourageant le transfert de connaissances et l'apprentissage entre pairs pour les gouvernements et les partenaires. Par exemple, le conseil d'administration du Mécanisme de financement de l'adaptation des modes de vie au climat local permet aux ministres des pays les moins avancés et à d'autres partenaires de collaborer pour attirer au niveau local davantage de financements de l'adaptation aux changements climatiques. En 2023, 25 ministres ont signé une déclaration ministérielle dans laquelle ils demandaient que l'accès au financement de l'action climatique soit « simplifié » et « cohérent » et que

soit mis en place un « mode de financement unique » de manière à ce que le Mécanisme soutienne les pays qui y participent.

69. Les activités de promotion et de communication du FENU en matière de politiques lui ont permis de se positionner en tant que partenaire de choix irremplaçable dans l'architecture du financement du développement au moyen d'une participation proactive lors de manifestations telles que la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés ou le Sommet sur les objectifs de développement durable.

70. Le FENU s'est vu décerner pour la onzième année consécutive une opinion sans réserve sur ses états financiers pour 2022, affirmant son engagement ferme à améliorer la gestion financière, la transparence et la responsabilité.

71. En 2023, le FENU a respecté les normes pour 15 des 17 indicateurs de performance du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes. En ce qui concerne les dépenses, les chiffres préliminaires indiquent que 9 millions de dollars (9,4 %) ont été dépensés pour des programmes consacrés principalement à l'égalité des genres et à l'autonomisation économique des femmes (GEN3) et 54,7 millions de dollars (57,3 %) pour des programmes ayant une incidence importante sur l'égalité des genres (GEN2). Ensemble, GEN2 et GEN3 représentaient 66,8 % des dépenses totales. Comme les années précédentes, tous les nouveaux programmes ont fait intervenir un marqueur de genre lors de la phase d'évaluation, suivi d'un suivi spécifique des contributions à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.

72. En 2023, le FENU a élaboré une nouvelle stratégie et un nouveau plan d'action pour la promotion de l'égalité des sexes conformément à son cadre stratégique pour la période 2022-2025 afin de répondre à ses priorités en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation économique des femmes. Le plan d'action l'aidera à améliorer son dispositif relatif aux questions de genre, à promouvoir la parité des genres et à renforcer la prise en compte de la dimension de genre dans les programmes et les opérations.

73. Le FENU a pris des mesures pour appliquer les recommandations issues d'un audit de performance réalisé par le Bureau de l'audit et des investigations sur la gouvernance, la gestion des risques et les dispositifs de contrôle. Il prévoit d'achever l'application de toutes les recommandations des auditeurs en 2024.

C. Engagement ferme en faveur de l'évaluation et des enseignements qui en découlent

74. En 2023, le FENU a maintenu son engagement en faveur des évaluations indépendantes, dépensant à cet effet 0,79 % de l'ensemble des ressources et se rapprochant ainsi de l'objectif de 1 % fixé dans la politique d'évaluation du PNUD. Le Groupe de l'évaluation du FENU a mené trois évaluations en 2023. Les conclusions, les enseignements et les recommandations tirés de deux de ces évaluations sont résumés ci-dessous.

75. Les conclusions de l'évaluation finale du Mécanisme de financement de l'adaptation des modes de vie au climat local, doté de 60 millions de dollars, ont confirmé la pertinence et la cohérence de l'intervention par rapport aux priorités mondiales en matière de changements climatiques et de décentralisation. L'évaluation a indiqué que le Mécanisme était bien conçu pour déléguer aux administrations locales la planification et le financement des investissements en matière d'adaptation aux changements climatiques au moyen de systèmes nationaux de transferts fiscaux. Le Mécanisme a aidé les autorités locales à faire la démonstration de modèles

d'adaptation menée au niveau local et est devenu une plateforme utile pour les activités de sensibilisation aux niveaux mondial et national aux fins du financement de l'adaptation aux changements climatiques. Dans le cadre de l'évaluation, il a été noté que le Mécanisme avait eu un effet marqué sur la vie et les moyens de subsistance des bénéficiaires, apportant une aide immédiate aux communautés locales. Cependant, la résilience à long terme n'est pas toujours évidente.

76. L'évaluation de la stratégie nationale en matière d'économie numérique inclusive du Burkina Faso, conçue pour promouvoir l'inclusion financière par l'accès aux services numériques, a fourni une vue d'ensemble d'une série d'instruments du FENU. Les services numériques se sont révélés être une réponse efficace à la fois aux difficultés d'accès aux services financiers, en particulier dans les zones rurales, et à la situation du pays en matière de sécurité. Dans le cadre de l'évaluation, il a été noté que la stratégie s'appuyait sur une large gamme d'instruments financiers du FENU, tout en assurant les fonctions d'origination et de suivi nécessaires à la création d'un portefeuille d'investissements. L'évaluation a indiqué que la composante « marché » de la stratégie avait permis de tester des innovations et de les intégrer aux marchés des services numériques et des énergies renouvelables au moyen du renforcement des acteurs du marché existants. Cela a permis d'accroître l'adoption de services financiers numériques qui ne dépendaient pas de subventions. Pour renforcer encore le marché, il faudra toutefois faciliter l'émergence de nouvelles entreprises par l'intermédiaire de pépinières d'entreprises.

77. Le FENU a continué de donner la priorité à l'innovation et à l'amélioration de la qualité de ses évaluations, toutes les évaluations achevées ayant été jugées « satisfaisantes » ou « très satisfaisantes » par le Bureau indépendant d'évaluation. Il contribue activement aux travaux du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et reste ouvert à un partenariat avec les bureaux d'évaluation des Nations Unies, les États Membres et d'autres parties prenantes pour la réalisation d'efforts conjoints dans le cadre du système d'évaluation international.

III. Examen à mi-parcours du cadre stratégique pour la période 2022-2025 : principales observations

78. Les observations à mi-parcours relatives au cadre stratégique pour la période 2022-2025 résultent d'examens et d'autoévaluations internes et d'analyses et d'audits externes. Le FENU a chargé une équipe indépendante d'évaluer et de définir le type d'institution qu'il devrait devenir alors qu'il s'efforce d'actualiser le potentiel de son mandat en matière d'investissement et d'atteindre ses objectifs stratégiques. Ce rapport indépendant sera disponible en 2024 en complément des observations formulées ci-dessous.

Démarche évolutive du FENU en matière d'investissement

79. Fonds créé pour fournir des capitaux aux pays les moins avancés, le FENU a poursuivi l'exécution de son mandat conformément au cadre stratégique pour la période 2022-2025. Il a soutenu la mobilisation de financements publics et privés supplémentaires aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable. Le mécanisme BRIDGE est le principal moyen pour déployer des prêts et des garanties et tirer parti des ressources limitées en aide publique au développement au moyen d'instruments financiers autorenewables qui permettent de réutiliser les ressources pour porter à son maximum l'effet sur le développement.

80. En réduisant les risques liés aux projets qui ne peuvent pas accéder aux financements commerciaux, le mécanisme comble un déficit de financement et vient

en complément des autres organismes de financement. Depuis 2017, le mécanisme a réalisé 42 transactions d'une valeur de 18,1 millions de dollars dans 11 pays les moins avancés. Avec le soutien du FENU, des entreprises ont levé 21,6 millions de dollars supplémentaires en financement catalytique, ce qui met en évidence l'effet multiplicateur du mécanisme. Les comptes d'affectation spéciale du mécanisme ont connu un essor important, notamment au moyen de partenariats avec des entités des Nations Unies, environ 50 millions de dollars étant gérés. L'objectif consistant à recueillir 50 millions de dollars en contributions non préaffectées s'est avéré plus difficile à atteindre et pourrait nécessiter une démonstration plus approfondie de l'impact du mécanisme et de son potentiel de reproduction à plus grande échelle.

81. Afin d'intensifier et d'accélérer le déploiement de financements catalytiques pour obtenir de plus grands effets, le FENU élabore une stratégie d'investissement en 2024. Cela permettra de définir plus avant de quelle manière le FENU déploie ses instruments d'investissement pour mieux contribuer à la réalisation de ses objectifs stratégiques, notamment en mobilisant davantage de financements privés. Aux fins de la stratégie, on examinera comment trouver un meilleur équilibre entre le financement direct des entreprises ou des projets et le recours aux intermédiaires financiers, dans le cadre d'un objectif de développement global. Il sera essentiel de porter à l'échelle supérieure un mélange stratégique d'instruments financiers (subventions, prêts ou garanties) ainsi que de suivre rigoureusement les effets et de collaborer avec le système des Nations Unies.

82. Le FENU prévoit d'optimiser sa structure et ses opérations, notamment en élaborant des politiques plus favorables aux investissements afin d'accélérer l'évaluation et l'approbation des transactions. Pour consolider son rôle de pourvoyeur d'investissements, le FENU pourrait également s'inspirer davantage des pratiques réussies d'autres institutions de financement du développement, telles que le renforcement des capacités d'origination d'initiatives de développement durable à fort impact, la structuration et le financement des investissements, la gestion des risques et le suivi.

Financement mixte par des tiers

83. Pour parer aux besoins croissants de financements catalytiques et mixtes aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable, le FENU a mis en place ces dernières années des moyens de financement mixte gérés en externe. Ceux-ci ont mobilisé plus de 350 millions de dollars de financement au premier risque et de financement mezzanine à des conditions concessionnelles auprès de donateurs dans le cadre de trois fonds. La mobilisation de capitaux privés s'est avérée plus difficile.

84. La mobilisation limitée du secteur privé peut être attribuée à plusieurs facteurs. L'instabilité géopolitique et macroéconomique a conduit les investisseurs privés à exiger des rendements financiers plus élevés pour les investissements dans les pays les moins avancés, ce qui a amené les gestionnaires de fonds privés à réévaluer leurs thèses d'investissement initiales et leurs attentes en matière de risque et de rendement. En outre, les parties prenantes soulignent souvent que le nombre limité de projets de développement durable prêts à être financés dans les pays les moins avancés constitue un frein à l'investissement privé. L'insuffisance des investissements initiaux dans le développement de projets constitue une entrave. Conscient de ce défi, le FENU s'est engagé dans le cadre stratégique à accélérer le développement de projets susceptibles d'être financés, notamment en renforçant les fonctions d'origination et les partenariats stratégiques. Il sera essentiel pour réussir de nouer un partenariat solide avec le système des Nations Unies pour le développement.

85. En faisant le bilan de ses expériences, le FENU a la possibilité de se positionner plus stratégiquement auprès des États Membres et du secteur privé en tant

qu'agrégateur et fournisseur impartial de financements mixtes à des conditions favorables. Cela peut se traduire par une collaboration plus étroite avec les institutions de financement du développement dans l'action qu'elles mènent pour mobiliser des capitaux privés. Le FENU pourrait proposer une démarche standard en matière de financement mixte qui permettrait d'accroître l'extensibilité, la reproductibilité et l'efficacité pour ce qui est d'attirer des investissements privés. L'exploration d'un tel rôle de rassembleur pourrait être particulièrement pertinente dans le cadre des préparatifs de la future conférence sur le financement du développement, qui se tiendra en 2025.

86. Le FENU a enregistré des progrès s'agissant de soutenir les mécanismes nationaux de financement conçus pour débloquent des fonds nationaux privés aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable. Citons par exemple la Credit Guarantee Corporation of Cambodia et le soutien qu'elle apporte aux banques nationales de développement et aux fonds souverains afin d'assurer le financement essentiel des initiatives locales. Ces expériences, qui contribuent à renforcer les institutions nationales et à débloquent le développement plus avant du secteur financier, sont riches d'enseignements et peuvent être reproduites.

Un catalyseur d'investissement dans la réalisation des objectifs de développement durable en tant que bras financier des Nations Unies

87. Le cadre stratégique met l'accent sur le pouvoir de la collaboration, en énonçant que l'intention du FENU est d'« entretenir des partenariats thématiques stratégiques avec d'autres entités des Nations Unies » afin d'obtenir un véritable changement. Cette vision est dans le droit fil de la reconnaissance croissante par les entités des Nations Unies des capacités inégalées du FENU en tant que bras financier des Nations Unies pour la réalisation des objectifs de développement durable et pour ce qui est de faciliter l'action menée pour mobiliser et catalyser les investissements du secteur privé.

88. Le FENU prévoit d'adopter une démarche plus systématique et proactive pour positionner stratégiquement ses capacités auprès des entités partenaires des Nations Unies. Cela peut se traduire par la conception conjointe de projets et de solutions à un stade précoce, la collaboration en matière de mobilisation des ressources et la mise en place de comptes d'affectation spéciale dans le cadre du mécanisme BRIDGE pour que les entités puissent utiliser les prêts et les garanties du FENU.

89. L'expérience de l'initiative de conseil en investissement illustre le rôle stratégique que le FENU peut jouer au niveau national dans le système des Nations Unies en collaborant avec les coordinateurs résidents et les équipes de pays pour définir des nouveaux modes de financement aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable. Pour mieux intégrer ses offres, le FENU continuera à renforcer sa participation dans les processus relatifs aux plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable, en veillant à ce que ses compétences spécialisées en matière de financement deviennent davantage partie intégrante de l'offre des Nations Unies aux pays.

90. La proposition de valeur du FENU pour les Nations Unies va au-delà du financement, englobant des compétences techniques spécialisées dans des domaines tels que le financement numérique et le financement infranational. La collaboration avec diverses entités partenaires des Nations Unies a permis le déploiement de solutions de financement numériques pour stimuler les investissements dans les zones les plus reculées aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable. De même, le rôle du FENU en tant que centre de financement infranational a favorisé des partenariats très complémentaires avec d'autres entités des Nations Unies. Pour renforcer cette dynamique, le FENU peut encore affiner son offre en se concentrant

sur des compétences thématiques et en matière de financement précises là où d'autres partenaires n'ont pas de présence active. En tirant mieux parti de ses instruments d'investissement et de ses compétences spécialisées et en renforçant l'action qu'il mène pour nouer des partenariats, le FENU est bien placé pour dynamiser les efforts collectifs du système des Nations Unies pour le développement.

Développer les marchés et les systèmes pour favoriser les économies numériques inclusives et le financement local

91. L'appui technique du FENU au développement des marchés et des systèmes financiers complète sa démarche en matière d'investissement et contribue à catalyser les financements privés et publics. Son engagement auprès des décideurs politiques, des régulateurs et du secteur privé pour ce qui est de favoriser le développement d'économies numériques inclusives et de solutions de financement numérique permet de débloquer des capitaux vers les pays les moins avancés et dans ceux-ci et d'assurer aux zones les plus reculées un accès au financement. Par exemple, le soutien du FENU aux envois de fonds numériques a contribué à générer plus de 1,3 milliard de dollars de transactions et permis d'ouvrir l'accès à d'autres services financiers essentiels aux migrants et à leurs familles. L'aide aux innovations financières numériques a bénéficié directement à des centaines de milliers de microentreprises et de petites entreprises et a transformé la manière dont elles accédaient au capital. Pour transposer ces efforts à une plus grande échelle, on pourrait notamment accorder une plus grande attention à la mobilisation des investissements privés pour stimuler les économies numériques dans les pays les moins avancés.

92. Afin de mieux mesurer les effets de l'inclusion financière, le FENU a joué un rôle de premier plan dans la promotion du concept de santé financière, défini comme la capacité des personnes à répondre à leurs besoins quotidiens, à surmonter les chocs et à planifier l'avenir. Le FENU pourrait jouer un rôle plus important dans ce domaine.

93. L'assistance technique et le soutien en matière de politiques apportés par le FENU associés à l'apport de capitaux catalytiques renforcent les systèmes de financement infranationaux en général, attirant des capitaux publics et privés supplémentaires pour les investissements municipaux. Puisqu'il s'agit d'un domaine d'intérêt particulier dans le système des Nations Unies et dans le système de financement du développement au sens large, le FENU est bien placé pour continuer à élargir son soutien.

94. Le financement de la protection de la nature, de l'adaptation aux changements climatiques et de la durabilité des sources d'énergie sont de nouveaux domaines prioritaires, dans lesquels le FENU prévoit de s'engager davantage avec d'autres entités et partenaires des Nations Unies pour présenter des solutions de financement. Une nouvelle équipe chargée des actifs naturels progresse dans la définition de nouvelles initiatives et la mobilisation de ressources, démontrant ainsi de quelle manière le FENU peut combler un vide en proposant des solutions de financement novatrices et mixtes pour piloter des démarches viables sur le plan financier en matière de conservation des sites naturels. Le FENU continue de développer son portefeuille d'investissements dans le domaine de l'énergie en mettant davantage l'accent sur les solutions de cuisson propre, en collaboration avec d'autres partenaires des Nations Unies, dans plusieurs grands marchés. Il conviendrait de poursuivre les efforts visant à positionner le FENU de manière plus stratégique en tant qu'organisme d'investissement pour les initiatives énergétiques soutenues par les Nations Unies.

Viabilité financière

95. Dans le cadre stratégique pour 2022-2023, des hypothèses de ressources favorables et ambitieuses prévoyaient des ressources annuelles estimées à 200 millions de dollars pour 2022 et à 250 millions de dollars pour 2023. Les ressources réelles ont été de 170,5 millions de dollars et de 132,3 millions de dollars, respectivement. Alors que les recettes provenant des ressources autres que les ressources de base restent relativement stables, les ressources ordinaires ont diminué, ce qui réduit les capacités de contrôle et de gestion des effets des activités, et limite la capacité d'innover et de tester de nouvelles solutions, et d'avoir une présence significative dans tous les pays les moins avancés. Il faut donc adopter une nouvelle démarche pour couvrir les coûts des principales fonctions du FENU. Cette constatation a conduit à l'élaboration du premier budget intégré, qui reflétera toutes les ressources et réserves disponibles. Il est prévu de soumettre le budget intégré au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et au Conseil d'administration.

96. En 2023, à l'issue des audits intégrés réalisés par le Comité des commissaires aux comptes et le Bureau de l'audit et des investigations, des recommandations ont été formulées pour aider le FENU à mieux remplir sa mission en tant qu'entité de financement catalytique et à atteindre les objectifs du cadre stratégique. Pour mettre ces recommandations en application, une série de mesures de gestion sont en cours d'adoption pour jeter les bases d'une organisation plus efficiente, plus efficace et à plus fort impact, dont les mesures suivantes.

97. Afin de superviser le déploiement des capitaux, un nouveau comité d'impact des investissements et des décaissements a été mis en place en tant que mécanisme unique à l'échelle de l'organisation chargé de rationaliser et d'améliorer l'efficacité du processus d'évaluation et d'approbation des transactions. Il favorise une plus grande cohérence dans l'évaluation de l'impact prévu, de la viabilité financière et de la conformité. En outre, le FENU établit actuellement une déclaration de risque. Ces efforts devraient apporter plus de clarté et d'efficacité s'agissant d'accélérer le déploiement des financements et de gérer les risques. Pour renforcer le contrôle et l'application du principe de responsabilité, notamment en ce qui concerne les subventions et les investissements, le FENU achève actuellement le recrutement d'un(e) responsable du contrôle des risques.

98. En réponse à la recommandation du Bureau de l'audit et des investigations selon laquelle le FENU, en collaboration avec le PNUD, devrait examiner et définir clairement les relations de travail et la collaboration administrative, les deux organisations ont signé un nouvel accord sur les relations administratives. Il clarifie les attributions ainsi que les accords de service entre les deux organisations.

Résultats et efficience

99. Le Bureau de l'audit et des investigations a recommandé que le FENU, en coordination avec le PNUD, procède à un examen du fonctionnement de l'organisation, y compris une évaluation de sa structure de coûts, afin d'améliorer ses résultats. Le FENU applique cette recommandation en s'efforçant d'optimiser l'alignement de sa structure sur son mandat, ses objectifs stratégiques et ses fonctions essentielles.

Gestion axée sur les résultats

100. Les capacités de gestion axée sur les résultats restent limitées, en particulier au niveau mondial. Cela remet en question la prise de décision stratégique, les assurances en matière de résultats, l'application du principe de responsabilité et la production de

connaissances pour adapter et améliorer les interventions. Cela entrave également les activités de sensibilisation et la création de partenariats. La seconde moitié du cadre stratégique pour la période 2022-2025 donnera la priorité au renforcement des capacités en personnel et à la mise en place d'un réseau d'experts en gestion axée sur les résultats. Afin d'améliorer la qualité des rapports sur les indicateurs institutionnels, les nouvelles exigences stipulent que les projets doivent suivre les indicateurs institutionnels pertinents au moyen d'un nouveau module de résultats des projets dans le progiciel de gestion intégré Quantum, ce qui améliore la précision, le suivi et la transparence des rapports.

Résultats d'ensemble

101. Les résultats d'ensemble par rapport au cadre stratégique pour la période 2022-2025 sont pour l'essentiel sur la bonne voie. Pour la troisième année consécutive, les dépenses ont été supérieures à 100 millions de dollars, ce qui démontre la résilience et l'engagement du personnel du FENU. Bien que le FENU ait atteint la majorité des échéances en 2022, les réalisations dans certains domaines ont été insuffisantes en 2023. Les objectifs fixés pour le déploiement de subventions, de prêts et de garanties et pour le développement de projets prêts à être financés n'ont pas été pleinement atteints. Cela s'est traduit par une diminution du nombre de solutions en matière de financement et de projets d'infrastructure, par une baisse du nombre de personnes et de petites entreprises bénéficiant de ces interventions et par une réduction des capitaux mobilisés et catalysés. Le FENU reste déterminé à réaliser les priorités énoncées dans son cadre stratégique. Les réformes en cours constituent des investissements d'une importance capitale pour relancer la dynamique et accélérer les progrès à l'avenir.

IV. Le FENU et le futur programme de financement du développement

102. Les réformes en cours au FENU et l'application des recommandations des auditeurs visent à consolider les bases aux fins d'une plus grande efficacité et de l'obtention de meilleurs résultats par rapport aux priorités stratégiques.

103. Saisissant l'occasion que constitue le processus préparatoire de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement en 2024 et 2025, le FENU renforcera son engagement auprès des États Membres et d'autres parties prenantes afin de déterminer de quelle manière il peut mieux répondre aux besoins de financement dans les pays les moins avancés. Il examinera de quelle manière renforcer son rôle de fournisseur et d'agrégateur de financements catalytiques et mixtes aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable, notamment en favorisant une collaboration plus étroite avec le système des Nations Unies pour le développement et les principaux acteurs du financement du développement.